

Alors que nous sommes à peine remis de l'horaire d'hiver, les lueurs du jour laissent gentiment la place aux premières lumières étincelantes des Fêtes de fin d'année qui approchent à grands pas ; un commerce pour certain, une sérénité pour d'autres, il est pour nous tous l'instant de la fin d'un cycle annuel, nous rappelant ainsi comme le temps passe si vite ! Dans ce Duilliéran, il est cette fois question de dépasser les bornes d'un territoire bien marqué mais sans limite pour autant.

Que ce soit sur le plan artistique ou social, vous y trouverez votre rendez-vous à ne pas manquer au marché de Noël organisé par l'Association pour un village fleuri, la nouvelle équipe tenancière de l'épicerie à votre service qui saura vous accueillir chaleureusement et les souvenirs pour certains et une découverte pour d'autres, d'un artiste célèbre, Jean Knechli, ayant vécu à Duillier. Tout un monde pour tout le monde. Bonne lecture.

Jacques Mugnier, août 2023



## Les Fenêtres de l'Avent sont de retour au sein de notre village.

Annabell et Andres sont ravis de réinitier le projet des Fenêtres de l'Avent pour tous les habitants de Duillier.

Afin de renforcer la convivialité et les liens entre voisins de notre village, plus d'une vingtaine de fenêtres sont à nouveau décorées à partir du 1er décembre. Nous vous encourageons à parcourir le village afin de les découvrir au fil des jours. Des apéros seront organisés les jeudis et vendredis.

Plus d'informations sur:

[www.fenetresaduillier.ch](http://www.fenetresaduillier.ch) ou sur le flyer reçu par courrier.

Annabell Cox & Andres Zähringer, novembre 2023



## Marché de Noël Venez nombreux participer au marché de Noël

Ce samedi 9 décembre au centre communal de Duillier. L'achat de votre sapin ou votre don soutient l'Association pour un Village Fleuri et permet d'acheter les fleurs qui embellissent notre charmant village depuis plusieurs années.

Stands d'artisanat et bar à huitres les accompagnent pour vous accueillir chaleureusement de 9h30 à 14h00. MERCI !

Jacques Mugnier, novembre 2023

## L'épicerie de Duillier devient « Chez Léia »

**Chacun l'aura remarqué, le 15 septembre dernier l'épicerie de Duillier a changé de gérants. Véronique Gilléron, après sept années au service de sa clientèle, a choisi de remettre son commerce et a transmis le flambeau à Léia Rieder et Laurent Buser.**

Le couple, originaire de la région, vous accueille désormais à l'enseigne de « Chez Léia ».

Afin de répondre au mieux aux besoins quotidiens, les nouveaux gérants s'attachent à élargir leur offre tout en maintenant un esprit régional et faisant une large place aux producteurs de la région. L'épicerie est ouverte de 7h à 12h30 et de 14h à 18h30 du lundi au vendredi et de 7h30 à 12h le samedi. Grâce à Léia et Laurent, Duillier continue donc de disposer d'une épicerie au centre du village et aisément accessible à pieds. Venez donc y faire un tour ! *Helga Surber, octobre 2023*



les nouveaux gérants de l'épicerie : Léia Rieder et Laurent Buser

## Repair Café - Réparez au lieu de jeter !

A l'approche des fêtes les magasins sont pleins et nous achetons à cœur joie pour offrir à nos proches des cadeaux merveilleux, cadeaux qui parfois se cassent et finissent malheureusement à la poubelle. Nous oublions la juste valeur des choses alors que souvent une réparation est envisageable. Dans cet esprit de valorisation, les Repair Cafés offrent une alternative durable et économique à la culture du jetable, en proposant de réparer nos objets pour prolonger leur durée de vie.

### Mais qu'est-ce qu'un Repair Café ?

Dans un lieu convivial, toute personne peut apporter des objets cassés ou endommagé et apprendre à les réparer gratuitement avec l'aide compétente de bénévoles. Les objets réparables peuvent être des vêtements, des appareils électriques, électroniques, des meubles, des jouets et bien plus encore.

Avec le soutien de la Fédération romande des consommateurs (FRC) trois associations de la Côte proposent régulièrement des Repair Cafés près de chez vous :

- Demain la Côte - Nyon, Gland et Prangins (en alternance)
- Osons changer - Rolle
- Association Repair Café Morges - Morges

Conservez donc vos objets détériorés et surveillez les dates et lieux sur [www.frc.ch/agenda](http://www.frc.ch/agenda) où vous trouverez toute les informations sur les Repair Cafés en Suisse Romande.



Image by Maria\_Domnina from Pixabay

### Prochaines événements

- Nyon : 9 décembre 2023  
à la Salle de la Bretèche, Place du Château 1,  
Horaire: 11h00 – 16h00
- Morges : 9 décembre 2023,  
ancien collège des Jardins, rue des Fossés 16,  
Horaire: 14h00 – 17h00

## Il y a 50 ans...

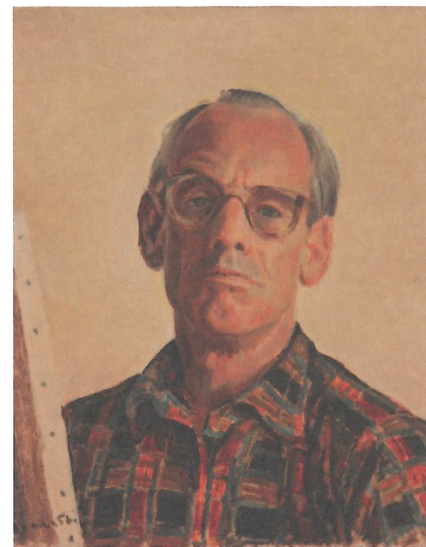
### Décès de Jean Knechtli, peintre

Le souvenir de Jean Knechtli est encore bien vivant dans les mémoires de celles et ceux qui l'ont connu. Né en 1900, Jean Knechtli fut, vingt ans durant, professeur de dessin et de musique au collège de Nyon. Plus attiré par la peinture et le violoncelle que par la pédagogie, cet artiste sensible et atypique quitta l'enseignement en 1950. Il s'installa alors à Cassis-sur-Mer, puis dans un mas près de la Ciotat. De retour en Suisse, il choisit Duillier, le village de sa compagne, Mlle Laure Jatton, et se fixa aux Pralies.

Il ramena des toiles d'Italie, du Tessin et des Alpes vaudoises, mais c'est ici qu'il revint toujours, engageant encore et encore le corps à corps de la forme et de la lumière. Il installa son chevalet dans les rues et dans les champs. Les brumes automnales et les grisailles lacustres qu'il retrouva alors convinrent mieux au peintre que les exubérances méditerranéennes.



Jean Knechtli - Le Petit Berne



Jean Knechtli - autoportrait

Sur toile ou sur papier, il peint le village, ses rues et ses maisons. Il y pose un regard alternativement inflexible et tendre, pétrit de doutes et de tourments.

Jean Knechtli décède le 13 janvier 1973. En février 2002, âgée de 99 ans, sa veuve, Mme Laure Knechtli-Jatton, légua les œuvres de son mari encore en sa possession à l'Association des Amis de Jean Knechtli. Depuis 2006, Cette association attribue tous les deux ans une aide de Fr 5'000.- alternativement à un peintre ou à un musicien.

Willy Jaques, octobre 2023

## Territoire communal

### Les bornes de 1655

Héritier de la Seigneurie de Duillier et Haut commandant du Pays de Vaud, Vincenz Wagner (1606 - 1658) obtint des autorités bernoises la «haulte, moyenne et basse juridiction» sur les routes et le domaine public et fit élever sa seigneurie au rang de «fief noble».

Comme il l'avait fait à Lucens lorsqu'il était bailli de Moudon, Vincenz Wagner fait poser des bornes pour délimiter son domaine entre les seigneuries ou juridictions voisines. Trois de ces bornes sont encore bien visibles, qui toutes datent de 1655, correspondant ainsi à l'arrivée du banneret à Duillier.

La première borne, en mauvais état, est gravée «DVILLIER 1655» sur l'une de ses faces et «PRANGINS 1655» sur l'autre. Brisée en son sommet, elle reste cependant bien identifiable. On la trouve au Bugnonet, au long du chemin marquant aujourd'hui encore la limite entre ces deux communes.

La deuxième, bien cachée aux regards, est en parfait état de conservation. Elle se trouve près des Pralies, à quelques mètres du cours de la Colline, proche du lieu où cette dernière rejoint le Cordex. Dans la fraîcheur de l'ombre, elle marque encore la limite entre Trélex et Duillier.

La troisième, enfin, est à découvrir au carrefour de Mimorey, près de l'actuel arrêt du bus.

La pierre milliaire : une borne bernoise La borne des Pralies est bien connue car elle est représentée sur les étiquettes des vins de Duillier vinifiés à la cave coopérative de Nyon. Elle porte pour légende « pierre milliaire». Or, la pierre en question est une borne de juridiction bernoise et non pas une marque de distance romaine. Nos vignerons ont sans doute jugé Rome plus digne que Berne d'illustrer la grandeur de nos vins!

Willy Jaques, octobre 2023



Borne Duillier Nord



Borne Pralies



## Election complémentaire du 3 mars 2024

**Une élection complémentaire aura lieu le 3 mars 2024 (1<sup>er</sup> tour) afin de compléter les rangs du Conseil communal et de la Municipalité. Voir ci-dessous et à la page suivante**

### LE CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal de Duillier devrait compter 45 membres au sein de son Assemblée. Il s'avère qu'à ce jour, il n'y en a plus que 42 et il n'y a plus de suppléant-e-s. De ce fait, des élections complémentaires pour 3 sièges au Conseil communal et 12 places de suppléant-e-s auront lieu le 3 mars 2024. Tout-e citoyen-ne éligible et intéressé-e par ce mandat peut se présenter lors de ces élections complémentaires. Le Conseil communal se réunit en principe 4 fois par année: en mars, juin, septembre et décembre. Les objets discutés en séance sont listés dans l'ordre du jour. Les points devant faire l'objet d'une décision sont soumis au vote. Le vote se fait majoritairement à main levée. Les voix sont comptabilisées et la majorité l'emporte.

Chaque Conseiller-ère peut être appelé-e à faire partie d'une commission. Les commissions sont en charge d'examiner les préavis soumis par la Municipalité et de soumettre un rapport avec une recommandation de vote pour l'assemblée. Les Conseiller-ères commissionnaires se réunissent en sus et en amont des séances du Conseil pour poser leurs questions à la Municipalité et discuter entre Conseillers-ères du contenu et de la conclusion du rapport.

Les suppléants-es ne siègent que lorsqu'un Conseiller-ère quitte sa fonction. Ils sont alors appelés à le-la remplacer.

Pour plus de détails et d'informations, vous pouvez vous rendre sur le site: [www.duillier.ch](http://www.duillier.ch) ou contacter:

M. Olivier Chambaz, Président du Conseil, au 078 603 00 49 ou

M. Andres Zähringer, Secrétaire du Conseil, au 076 331 77 61.

### DÉMISSION DE LA MUNICIPALITÉ

Mme Sylvie Mueller, entrée en fonction le 1er juillet 2021, a donné sa démission de son poste de Municipale pour le 29 février 2024. En effet, la charge de travail liée à la fonction n'était plus compatible avec ses projets professionnels. En quelques réponses, elle partage ici un peu de son expérience et de ses impressions sur ses quasi 2 années d'exercice au sein de l'exécutif communal.

#### • Qu'est-ce qui a motivé votre candidature à la Municipalité ?

*Après 10 ans à siéger au Conseil communal, j'avais envie de m'investir différemment et plus pour mon village.*

#### • La fonction de Municipale ?

*Le - : Je ne m'imaginai pas que cela requerrait autant de temps. Le volume de travail ainsi que les différentes séances auxquelles il faut assister demandent beaucoup de disponibilité et de la flexibilité dans son emploi du temps.*

*Le + : Cela a été une expérience très enrichissante qui m'a permis de voir l'envers du décor et d'en apprendre beaucoup sur le fonctionnement d'une commune.*

#### • Quelques mots pour les potentiels/elles candidats/es ?

*Alors que souvent l'on s'interroge sur le potentiel d'action d'un individu, la fonction de Municipale permet de réfléchir et d'agir très concrètement pour préserver et garantir la qualité de vie dans notre village.*



## LA MUNICIPALITÉ

La Municipalité doit compter 5 membres. Avec la démission de Mme Mueller, un poste est à repourvoir.

La Municipalité se réunit 1 fois par semaine, actuellement le lundi en fin d'après-midi. Chaque Municipal-e est en charge de plusieurs dicastères (environnement, école, enfance, police, services industriels,...) et traitent les dossiers en lien avec lesdits dicastères. Les décisions sont prises à la majorité des membres, la voix du Syndic étant déterminante en cas d'égalité.

La fonction de Municipal-e nécessite de la disponibilité et de l'engagement. Tout au long de l'année, la gestion des affaires communales implique des séances de travail plus ou moins nombreuses en fonction des dossiers en cours.

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez vous adresser à M. Michel Peytregnet, Syndic, michel.peytregnet@duillier.ch ou au greffe municipal.

**Les personnes intéressées par le dépôt d'une candidature pour le Conseil communal ou la Municipalité peuvent le faire dès la parution de l'arrêté de convocation mais jusqu'au 22 janvier 2024 au plus tard.**

## Déchetterie

**La mise en œuvre de contrôles d'entrée renforcés a permis de constater que 15 à 20 % des personnes se rendant à la déchetterie n'étaient pas en mesure de présenter le macaron leur permettant d'entrer sur le site. Elles se sont donc vues refuser l'accès.**

Même si la majorité des contrevenants acceptent de faire demi-tour sans problème, nous devons malheureusement constater que certains se montrent agressifs envers le personnel.

Nous vous informons que le Règlement de police de la commune de Prangins permet de déposer plainte auprès de Police Nyon Région, voire de la faire directement intervenir pour les cas les plus graves.

La Municipalité vous rappelle que le macaron d'accès vous est adressé par courrier avec la facture chaque début d'année et que c'est le seul justificatif qui vous permet d'entrer à la déchetterie intercommunale.



## Personnel communal

### Nouvelle directrice à l'UAPE

Mme Virginie Carbone a été engagée pour le 1er janvier 2024 afin de remplacer Mme Gilone Coddron qui a présenté sa démission.

Mme Virginie Carbone est titulaire d'un diplôme d'éducatrice de l'enfance et a entamé la formation « CAS en gestion d'équipe » à la Haute Ecole de Travail Social et de la santé de Lausanne. Elle peut toutefois d'ores et déjà se prévaloir d'une expérience à un poste similaire puisqu'elle occupe depuis 2022 avec succès un poste de directrice dans une crèche de la région.

La Municipalité se réjouit d'accueillir cette nouvelle collaboratrice et vous remercie de lui réserver un bon accueil.

## A votre service

### Sécurité

La police cantonale vaudoise informe que tout citoyen peut demander une analyse de sécurité de son habitation. Elle est réalisée gratuitement et permet, après un contrôle général de l'habitation, d'avoir des conseils en matière de prévention et de mesures de sécurité électronique. Cette analyse dure entre 1 à 2 heures en fonction de l'habitation et des mesures déjà existantes.

Pour s'inscrire: <https://votrepolice.ch/prestations/>

## Recherche de bénévoles

### Nez rouge

Voulez-vous donner un peu de votre temps pour contribuer à la sécurité routière ?

Voici 3 bonnes raisons de rejoindre l'Opération Nez rouge Genève :

- Participer à diminuer le nombre d'accidents de la route causés par la conduite d'un véhicule lorsque les facultés sont affaiblies, en tant que conducteur ou accompagnant.
- Vivre une expérience utile.
- Créer des liens sociaux.

Si vous avez un peu de temps entre le 8 et le 31 décembre, n'hésitez pas à vous inscrire en allant sur le site de l'organisation: [www.nezrouge-geneve.ch](http://www.nezrouge-geneve.ch).



## Anniversaire

**Mme Valentyna Anulich a fêté ses 90 ans le 5 septembre 2023.**

Mme Valentyna Anulich en compagnie de sa fille et du mari de cette dernière

### FERMETURE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Le contrôle des habitants sera fermé du 6 au 27 décembre 2023.

Le greffe municipal sera fermé le 26 décembre 2023 ainsi que du 3 au 5 janvier 2024.

**LA MUNICIPALITÉ VOUS SOUHAITE DE TRÈS BELLES FÊTES DE FIN D'ANNÉE ET  
VOUS ADRESSE SES MEILLEURS VŒUX POUR 2024.**